Procès-verbal

Assemblée générale des Jardins de Cocagne du 26 novembre 2025

Salle de la Traverse, rue du Môle 11, 1201 Genève

Présences : environ 50 personnes (dont 9 employé·es et 6 membres du comité)
Personnes excusées : 3 personnes (dont 1 membre coop. du comité et 1 employée)

Distribution des rôles :

Prise du PV : Aline Adler
Gardienne du temps : Isabelle Lalicata
Distribution des tours de parole : Laurent Vu

Ordre du jour :

1. Introduction (3')
2. Présentation des membres du comité et des personnes salariées (2')
3. Approbation de l'ordre du jour (2')
4. Approbation du PV 30 octobre 2024 (2')
5. Rapport d'activité du comité / administration (7')
6. Comptes 2024 (20')
 - Présentation des comptes 2024
 - Rapport des vérificatrices des comptes
 - Approbation du rapport du comité et des comptes 2024
7. Décharge du comité – démissions - élection de nouveaux membres (10')
8. Parole au marché (5')
9. Nouvelles des jardins (10')
10. Situation fin 2025 (15 ')
11. Les Jardins de Cocagne en 2026 (10' + 5')
12. La parole aux coopérateurs et coopératrices (30')
13. Divers (15')

Abréviations : AG – Assemblée générale, pp – petite part, GP – grande part, Q – Question, R – Réponse, C – Commentaire.

1. Introduction

Au nom du comité, Renate souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Présentation des membres du comité et des personnes salariées

Les membres du comité et les personnes salariées se présentent : Renate et Patricia représentent l'administration, Lee, Aline, Grégoire les coopérateurs, Florian, Nadia et Layla représentent les jardiniers de Sézegnin. Rudi, Nour et Christopher et Alexandre représentent

les jardiniers de Drize. Marianne, Alexandre et Daniel représentent l'équipe du marché. Francisco, qui réalise une grande part des livraisons, est également présent.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

4. Approbation du procès-verbal de l'AG du 30 octobre 2024

Le procès-verbal du 30 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité.

5. Rapport d'activité du comité / administration

Renate commente le rapport d'activité qui se trouvera prochainement sur le site internet de Cocagne.

Cette années le comité s'est réuni 11 fois.

La situation des abonnements de légumes est la suivante : 235 petites parts (pp) et 143 grandes parts (GP) et 25 parts non payantes (contre travail). En 2025, 40 parts nous ont rejoints en cours d'année et il y a eu 61 résiliations en fin d'année.

La raison qui revient le plus souvent pour les résiliations est que la gestion des cornets hebdomadaires peut être incompatible avec le mode de vie de certains.

Grâce au travail de l'équipe de l'administration et le logiciel ACP admin, qui facilite la gestion, deux nouveautés ont été proposées cette année : le remplacement de deux paniers par un double panier la semaine de son choix et la livraison de paniers bimensuels pour les nouveaux coopérateurs.

Le partenariat avec Locali a été maintenu et continuera en 2026.

Cocagne reçoit régulièrement des inscriptions pour des parts découverte (78 en 2025). Une partie des paniers découverte ont été offerts par la ville de Lancy (mis au concours lors d'une fête).

Les investissements dans l'amélioration de l'infrastructure continuent, par exemple l'abri de Sézegnin, qui tombait en ruine, a été reconstruit.

Cocagne a participé cette année également à Festi'terroir, notamment grâce au travail de coopérateurs pouvant effectuer leur demi-journée en tenant le stand et des jardinières en dehors de leurs heures de travail. Il y a eu beaucoup de visites, mais peu de personnes se sont inscrites pour une part de légumes.

En revanche, la santé financière de la coopérative est moins réjouissante : nous continuons à diminuer les dépenses et espérons trouver un équilibre prochainement.

Nous devons prévoir des améliorations structurelles et adapter le fonctionnement et les plans de culture aux nouvelles conditions climatiques et à la diminution du nombre d'abonnements. Le ratio entre petites parts et grandes parts ne cesse d'augmenter, posant des problèmes logistiques.

La situation actuelle exige de prendre des décisions importantes pour l'avenir.

Question : Combien de paniers découverte ont rejoint Cocagne cette année ?

Réponse : 10%

6. Comptes 2024

Présentation des comptes 2024 par Florian :

Florian commence par annoncer la reprise prochaine de son poste de responsable de la comptabilité par Jessica (actuellement coopératrice et membre du comité). La transmission d'information est en cours.

En 2023, les prix des parts avaient été augmentés pour correspondre aux dépenses réelles de la coopérative. Le bilan comptable 2023 était positif avec un bénéfice de 3000 CHF.

En 2023, le prix des parts avait été augmenté pour correspondre aux dépenses réelles. Mais il y a eu beaucoup de désistements en fin d'année.

En 2024, suite aux nombreux désistements des abonnés, nous avons cherché des solutions pour distribuer les légumes autrement. Une partie des légumes produits ont été vendus à Locali et au restaurant le Picotin (8'000 CHF au total). Il s'agit d'agriculture semi-contractuel.

Cela n'a pas suffi à compenser les pertes et l'année s'est terminée avec un déficit de -29'000 CHF.

2024 a été une année riche en investissements, avec par exemple l'installation solaire à Drize, un nouveau véhicule ou le remplacement du réseau d'arrivée d'eau à Avully. La conduite d'eau qui desservait le terrain passait sur un pont qui devait être rénovée par la commune. En 2025, Cocagne a pu participer au projet à moindre frais pour faire passer la conduite dans le pont.

En 2024, Cocagne a co-acheté un tracteur avec Patrice (50% payé par Cocagne, 50% payé par Patrice).

Suite au déficit de 2024, la décision de supprimer le poste de Marco a été prise. Il correspondait à un poste de 80% sur un total 7.5 plein-temps *(l'option d'une diminution de poste avait été proposée)*. Le nombre d'abonnements de légumes continuant de baisser en 2025, les projections ne sont pas positives. Les réserves financières ont été entamées et la coopérative ne peut plus se permettre de grands déficits.

Q : Dans les comptes 2024, que représente l'aide de 29'000 CHF ?

Réponse : Il s'agit d'aides financières provenant de diverses organisations : principalement la fondation Gelbert, la ville de Genève pour le financement de l'installation solaire et le logiciel ACP admin et la fondation ARC pour l'aide aux récoltes.

Q : Que représentent les 'entrées extraordinaires' ?

R : Ce sont principalement des dons et de petites entrées hors part légumes. Cocagne a reçu beaucoup de dons après les pluies 'importantes' à Drize.

Commentaire : Pour rappel, les employés avaient consenti à une baisse de 5% de leur salaire en 2024. Cette baisse n'a pas affecté les cotisations sociales et n'a pas été reconduite en 2025.

C : En 2024 on a perdu environ 22% de paniers par rapport à 2019.

C : Une coopératrice aimerait savoir comment avoir une vue d'ensemble sur ces chiffres (bilan, compte de pertes et profits, graphiques). Il serait intéressant d'avoir les chiffres sur plusieurs années.

R : Les liens vers les comptes 2024 ont été envoyés par email aux coopérateurices.

Rapport des vérificatrices des comptes

Le rapport des vérificatrices des comptes (Sandra et Jessica, qui a remplacé le coopérateur vérificateur des comptes venant de quitter la coopérative).

Florian lit le rapport des vérificatrices : Les vérificatrices des comptes ont procédé aux vérifications d'usage et contrôles aléatoires. Elles recommandent d'accepter les comptes 2024.

Approbation du rapport du comité et des comptes 2024

Les comptes 2024 sont approuvés à l'unanimité moins une abstention.

7. Décharge du comité – démissions - élection de nouveaux membres

Lee démissionne du comité. Il a écrit un petit plaidoyer pour encourager des coopérateurices à rejoindre le comité. Il espère que ce soir quelques personnes diront « j'aimerais faire partie du comité ».

Le comité remercie Lee pour son engagement au comité durant quatorze ans ! Quatorze années durant lesquelles il était présents et investi.

L'assemblée approuve la décharge du comité à l'unanimité.

Le comité s'est réuni onze fois par an. Il y a à chaque fois un procès-verbal (PV) et un ordre du jour. Le comité utilise des outils de gouvernance partagée avec de plus en plus d'aisance.

Actuellement, le comité compte trois membres non-employés. L'une d'elle, Jessica, pourrait prochainement rejoindre l'équipe en tant qu'employée (comptabilité). Le comité ne compterait alors plus que deux membres non-salariés.

En plus des coopérateurs, le comité regroupe un représentant admin, un représentant par jardin, un représentant du marché et Renate (qui a un statut hybride).

Eric Allemann et Damien Molineaux se proposent pour rejoindre le comité. Les deux candidatures sont approuvées par l'assemblée. Si d'autres coopérateurices souhaitant également se joindre au comité, ils peuvent contacter l'administration.

Raymond fait également un plaidoyer encourager des coopérateurices à rejoindre le comité en utilisant l'analogie du théâtre : en tant que coopérateurices, on reçoit un cornet. En intégrant le comité, on comprend comment les légumes sont cultivés et distribués. Cela offre une vue sur le monde agricole suisse et son fonctionnement. Aujourd'hui, les problèmes de trésorerie sont probablement aussi reflet de la situation suisse (genevoise). Nous fêterons nos 50 ans prochainement, pour cela nous devons exister.

Les séances du comité sont ouvertes aux coopérateurices (sans droit de vote).

8. Parole au marché

Cocagne organise trois marchés par semaine, où sont vendus les légumes de Cocagne. Le stand est complété par des fruits et légumes commandés chez Biopartner et des produits locaux (céréales Tourne-Rève, œufs, pain, fromage, tofu, miel de Pyrénées).

Le marché est une vitrine pour Cocagne et ses partenaires locaux. C'est un lieu d'échange d'informations et de recettes.

Le marché attire moins de monde dernièrement

En 2024, le total des entrées du marché était de CHF 275'000. Les achats de légumes à Cocagne ont été de CHF 64500. Le déficit s'élève à CHF 8000,- . En 2025, on a essayé de revenir aux chiffres positifs. Malheureusement, il y a eu divers imprévus, dont un bus difficile à réparer.

Récemment, l'équipe du marché a pris une décision difficile, en concertation avec le comité de Cocagne : le marché du mardi n'attirant plus vraiment de monde, sera arrêté en 2026. Ce n'est pas une décision évidente après 26 ans que nous faisons le marché à Plainpalais.

L'équipe du marché vous invite à venir déguster une dernière soupe le mardi 23 décembre 2025 à Plainpalais. Vous pourrez également y récupérer le rampon pour Noël (sur réservation).

Q : L'introduction d'un marché les dimanches a-t-elle créé une baisse d'affluence pour les autres marchés en semaine ?

R : Oui. Cocagne a essayé d'avoir un emplacement sur le marché du dimanche, mais c'était déjà complet. De plus, l'équipe du marcher n'est pas très motivée à travailler le dimanche.

Il n'y a pour l'instant aucun stand bio sur ce marché.

Q : Est-ce que Cocagne a déjà pensé à rejoindre le marché des Grottes ?

R : Il y a déjà plusieurs maraîchers bio dans ce marché, nous ne voulons pas leurs faire de la concurrence.

9. Nouvelles des jardins (avec photos !)

Nadia commente une série de photos, notamment :

Plusieurs lots de semences de laitues, préparés dans le cadre de la collaboration avec 'court-circuit'. Cela représente du travail, mais les heures sont payées par le réseau 'court-circuit' (association qui regroupe différentes ACP dont Cocagne). La cotisation est de 5,- par membre (inclus dans le prix du panier). Cette année la production de semences pour le réseau nous à rapporter CHF 1230,-.

Radis Noirs, qui bien qu'ils aient disparu des plans de culture pour les paniers, se retrouvent dans les engrais verts.

De belles salades batavias, Cocagne réalise actuellement un travail de sélection de batavias qui montent moins vite en fleur durant l'été.

Des salades dont la racine a été boulottée par les taupins, qui sévissent depuis quatre ans. La solution mécanique (les capturer et les tuer manuellement) est la seule trouvée pour l'instant.

L'ail était très beau cette année.

Sélections de tomates et charrettes de courges.

Myriam, l'apprentie, désherbe les carottes.

Le rack à outils enfin réparé a cessé d'envoyer des râteaux sur les travailleureuses et bénévoles.

Sézegnin

L'équipe du jardin de Sézegnin remercie les bénévoles Svetlana et Léo, qui viennent aider chaque semaine, ainsi que Mikael, Vincent et Lizzie qui aident régulièrement.

L'équipe des jardiniers est constituée de Layla, Florian, Nadja et Léo qui a remplacé Tan. Cela s'est super bien passé. Myriam, apprentie du réseau FAME, est venue compléter l'équipe cette année et c'était super.

L'échange de jardiniers entre Sézegnin et Drize (3 mois) s'est révélé riche et intéressant.

2025 était une bonne année au niveau de la météo, le désherbage n'a pas réussi à suivre, une rangée de céleris a dû être sacrifiée.

Le terrain d'Avully a subi quelques dégâts dus aux sangliers qui venaient faire des bains de boue dans les champs arrosés. Les gardes-faunes sont venus et nous avons à présent une barrière de protection.

La production était régulière, il n'y a pas eu de gros trous en cours d'année.

Drize

Selena et petit Alex ont quitté l'équipe de Drize cette année. Rudi, accidenté, a dû être absent un moment. Tout cela a donné lieu à beaucoup de mouvements dans les équipes (remplacements et réorganisations).

L'année était belle, les paniers bien remplis. On a manqué de forces vives pour l'éclaircissement et le désherbage des carottes. Il y a donc eu un peu moins de carottes et de courges que l'année précédente.

10. Situation fin 2025 (Comptes et commentaire pour les résiliations)

Parmi les 63 foyers qui n'ont pas reconduit leur abonnement en 2026, presque toutes ont laissé un commentaire. Souvent la résiliation est motivée par un manque de temps ou d'un besoin de faire des économies, mais également des voyages, des changements d'horaires. Certains souhaitent faire une pause, pour éventuellement reprendre un cornet si leur situation change à nouveau.

Une raison qui revient souvent dans les motifs de résiliation est que les enfants ne mangent pas de tout (roquettes ou herbes fortes du mesclun).

Pour d'autre, les cornets ne correspondant pas à leurs attentes (trop d'herbes, paniers pas assez fournis. (ndlr : en 2023 plusieurs coopérateurs s'étaient plaints des paniers trop fournis). Enfin, beaucoup préfèrent pouvoir choisir leurs légumes, par exemple en allant au marché.

11. Les Jardins de Cocagne en 2026

Renate présente le Tableau avec une projection des comptes pour 2026.

Entre juin 2019 et 2025, le nombre de cornets a diminué d'un équivalent 32.5 GP. Les nombres de 120 GP et 198pp ont été retenus pour la projection 2026.

L'idée est de diminuer les charges en 2026. Mais certaines charges sont incompressibles, c'est le cas par exemple les charges de livraison.

En parallèle, nous allons essayer d'augmenter les recettes. Nous allons continuer la diversification (vendre nos légumes à travers Locali, les restaurants, les crèches, etc).

Fin 2025, le bilan est estimé à - 47'000 CHF environ. Fin 2026, malgré les diminutions de charges prévues, le résultat est estimé à - 45 000 CHF environ. Il est possible que la situation s'améliore.

Les liquidités sont suffisantes pour terminer l'année. Pour rappel, les parts sociales permettent des investissements mais ne peuvent pas être utilisées pour les dépenses de fonctionnement. Une part sociale est de 50,-, elle diminue de 5,- par année, jusqu'à la valeur de CHF 25.-. Très peu de personnes réclament les parts sociales lorsqu'elles quittent Cocagne.

La contribution à Cocagne Sud est de CHF 2000,- par année.

Les comptes de l'école à la ferme ne sont pas compris dans ces projections. Ils sont positifs. L'école à la ferme a permis de bâtir l'abri.

Nadia et Chris expliquent que la situation financière étant critique, la coopérative doit décroître. Le sous-groupe « Finances », constitué de membre de l'administration et des deux jardins, a mené de réflexions pour trouver des solutions concrètes et un plan d'action permettant à Cocagne de regagner rapidement un équilibre financier.

Une des idées retenues est de garder un maximum de paniers, mais d'accroître la diversification. Toutefois, cela ne suffira pas à réduire suffisamment le déficit. Réduire la masse salariale est nécessaire. La masse salariale sera diminuée en ne remplaçant pas les départs et diminutions de poste volontaires.

(Concrètement, la diminution de la masse salariale est possible par la décision du non-remplacement du poste de Selena et d'Alex P. ainsi par la volonté de travailleureuses de baisser leur % de travail. Rudi baisse son temps de travail de 15% en raison de ses activités politiques à Berne.)

Une partie de la diminution des postes sera rendue possible par une diminution de la production totale, une partie résultera d'une 'efficacité' accrue rendue possible par des choix de cultures différents. Ainsi, la production de carottes, d'oignons de garde sera sacrifiée en 2026. La production de carottes de garde représente 15% du temps de travail à Cocagne ! Une économie substantielle pourrait donc être réalisée en les achetant plutôt qu'en les produisant. L'automatisation et l'utilisations de machines spécifiques confèrent à certains producteurs plus d'efficacité.

Les jardinières feront également moins de traitements fait-maison. La production de haricots rame, pourrait également être supprimée. L'utilisation de plastique noir permettra de réduire le désherbage.

Les légumes de garde (carotte et oignons, et patates) sont coûteux à produire. La question posée à l'assemblée aujourd'hui est « Souhaitez-vous qu'on ne mette pas ces légumes dans les sacs ou qu'on les achète à des producteurs locaux ? »

Nous réfléchissons à cette option pour les oignons et les betteraves également.

12. La parole est donnée aux coopérateurs et coopératrices

Q : quel est le problème des légumes de garde ?

R : Ils nécessitent le stockage en chambre froide (à Bernex) ainsi que des machines.

C : la culture de la carotte est chronophage, notamment en raison du désherbage qu'elle requiert.

Q : Les propositions faites sont-elles inclues dans la projection ?

R : Oui.

C : A Cocagne depuis 93, au comité durant 18ans, j'ai connu l'âge d'or de Cocagne. Cocagne est actuellement dans un environnement hostile. On a beaucoup de concurrence, des cornets avec des ajustements différents, des produits bio, créés par des personnes payées on ne sait comment. On arrive au bout du compte des personnes qui sont d'accord de s'abonner à un panier de légume. Certaines vont au marché le dimanche. De plus, la politique agricole n'est pas favorable, permettant largement l'importation de légumes moins chers, qui ne respectent pas les normes suisses. On doit avoir les pieds sur terre. Je veux la survie de Cocagne, car nous sommes un exemple d'autre chose. Pendant de nombreuses années, Cocagne ne faisait pas les légumes de garde. Ce n'est pas une affaire de lâcher les légumes de garde, mais il faut tout faire, même mettre des jardiniers au chômages, pour un temps que l'on espère limité, plutôt que toute l'équipe dans 5 ans.

Q : Avons-nous tout essayé pour trouver des coopérateurs. Une communication a-t-elle été faite ?

R : Nous avons travaillé là-dessus : paniers découverte, propositions à la ville et aux communes, demi-abonnements, annonces dans le Courrier. Doit-on abandonner ces efforts ?

C : Si des légumes de garde sont achetés par Cocagne, seront-ils stockés dans les armoires frigorifiques ?

R : Non.

Q : La solution du plastique noir m'interpelle par rapport à la problématique du plastique, même si j'en comprend la nécessité (ndlr : plus de coopérateurs venant désherber à la main pourrait diminuer le recourt à cette solution

A-t-on utilisé des éléments du sondage pour prendre les décisions présentées ?

Les modes de consommation ont changé depuis 20 ans.

Q : Merci pour ces légumes divins. La solution de demander aux coopérateurices de trouver un nouvel abonnement dans leur entourage a-t-elle été testée ?

C : On pourrait mettre en avant les avantages du bio pour faire de la promotion (diminution de 30% de l'incidence des cancers) et d'autres angles d'approche. Les légumes provenant de la terre ont un impact positif sur l'endobiote.

Une idée serait de rédiger des lettres pour informer les coopérateurs sur les bienfaits de l'agriculture biologique et de proximité sur la santé.

Ces années sont difficiles pour les genevois après la période du covid. On constate une explosion des faillites actuellement. Peut-être qu'on peut abandonner certaines choses pour les retrouver plus tard.

C : A Troînex, 450 photocopies du flyer ont été distribuées pour promouvoir Cocagne, cela n'a pas eu d'effet.

Rudi rappelle qu'a l'origine Cocagne ne produisait pas de légume de garde. Ils ont commencé à en produire en 2003. A l'époque, ils n'étaient pas stockés, mais livrés directement. Il manque 50 paniers dans un bassin de population de 200'000 ménages, peut-être que cela vaudrait la peine qu'on fasse un effort massif de promotion (par exemple distribution de tracts dans son quartier).

Nadia précise que Cocagne fait partie de la Calim. Cela se met en place et pourrait apporter de nouveaux coopérateurs.

Q : Est-ce que les personnes qui bénéficient de la diversification (restaurant, Locali) font des demi-journées ? Non.

C : A Cocagne, nous payons correctement nos jardinieres. En achetant des carottes moins chères on permet à de l'« exploitation ».

Concernant le manque de temps, on peut mettre en avant que les coopérateurs n'ont pas besoin de réfléchir à ce qu'ils doivent acheter, pas besoin d'aller au marché. La préparation de plats en masse aide aussi à gagner du temps.

Q : Comment distribuer les flyers ? On peut imaginer que la plupart des potentiels futurs abonnés ont un autocollant 'pas de pub' sur leur boîte à lettre.

C : On peut envoyer le flyer en pdf à ses connaissances avec un petit mot.

C : Actuellement, la publicité a surtout lieu sur les réseaux sociaux. On peut essayer de toucher plus de monde par ce biais.

Q : Est-ce que Cocagne a un compte Instagram ?

R : Oui, mais il n'est pas toujours actif, car cela prend un temps fou. Lorsque Cocagne accueille de jeunes stagiaires ou des civilistes, ils aident en s'occupant du compte Instagram.

Renate : cela fait quelques années qu'on discute du moyen de trouver des nouveaux coopérateurices. Pour beaucoup de personnes cela ne correspond pas à leur mode de vie. Film et flyers ne sauveront pas la coopérative.

C : Jamais un groupe ne s'est mis en place pour faire de la pub.

R : Il existait un groupe travail pub, mais il devrait être réactivé et actualisé.

C : La seule chose sur laquelle on peut travailler sont les dépenses : réduire les charges salariales et ne plus produire certains légumes de gardes.

C : A Cocagne, on essaie de payer les gens correctement. Salaires faibles mais plus élevés que la plupart agricoles. Pour rappel, les ouvriers ont un salaire minimum de 16.50 CHF/h dans le canton de Vaud, environ 18 CHF/h à Genève. A Cocagne les jardinières sont payées 23 CHF pour un salaire annualisé, sans compter les annuités.

Quelques propositions de coopérateurices:

- Recruter des jeunes pour s'occuper du compte Instagram contre des légumes.

- Collaboration Datcha Miam x Cocagne (évènement unique ou à réitérer annuellement) pour augmenter la visibilité de Cocagne auprès des jeunes. Le Datcha Miam est un repas proposé à prix libre aux étudiants par l'association la Datcha.
- Le compte Instagram de Cocagne pourrait être alimenté en partie par du contenu créé par les coopérateurs (par exemple recettes filmées, photos de légumes, de plats, au jardins). Les coopérateurs inspirés peuvent envoyer leur production à admin@cocagne.ch.

Lee est d'accord avec Michel de faire tout ce qu'on peut pour que Cocagne continue.

En 6 ans, Cocagne a perdu 32 équivalents GP. Les désistements sont dus à un manque de temps, au stress. Cocagne demande un petit investissement en temps qui ne convient pas au mode de vie des gens. Cocagne doit décroitre, non seulement au niveau du travail mais aussi sur toutes les autres parties.

Selon Lee, on ne devrait pas remplacer la personne qui va quitter l'équipe marché. On doit payer nos factures sinon on fait faillite. Cela fait quelques années qu'on a des déficits. Nous allons être obligés de décroître sur tous les domaines.

Patricia : la collaboration avec le Picotin contribue à faire de la publicité, notamment sur Instagram.

Patricia a rendez-vous demain avec la Calim (caisse alimentaire, on achète des 'radis' à un prix proportionnel à son revenu). Les abonnements de Cocagne pourront bientôt être payés en radis. Peut-être qu'à partir de janvier, on recevra des inscriptions supplémentaires grâce à cela.

Marianne : Les radis ont déjà amené des nouveaux clients au marché.

Renate : Cocagne va travailler sur tous les plans à la fois pour tenter d'améliorer la situation et prendra des décisions temporaires.

Vote : Est-ce que les coopérateurices présentes préfèrent que des carottes de garde soient achetées à des collaborateurs bio et genevois ou qu'elles ne fassent plus partie des paniers ?

Pour acheter : 24 votes ; Pour arrêter d'en mettre dans les paniers : 7

C : Si on souhaite que les gens contribuent en termes de contenu (e.g. photos, vidéos), ce serait bien d'indiquer une adresse à laquelle l'envoyer (dans les petits mots des cornets).

C : Nous ne sommes plus dans les années 90, mais dans une période de changement. On ne peut pas travailler seulement sur un axe, seule la combinaison des différentes mesures pourra nous faire sortir des chiffres rouges.

13. Divers

Pas de divers.